Lettre d'information



La Gazette de l'UNSA-Ecologie



Contactez-nous

Secrétaire Général Éric GOURDIN 06-08-57-72-62

Secrétaire Général Adjoint Aurélien LEDUC 06-27-02-55-41

Secrétaire National Christophe LEONARDI 06-25-03-21-59

> **Trésorier** Yannis FALQUE 06-25-03-20-78

Trésorier AdjointDamien HOLLARD
06-27-02-56-60

unsa.ecologie@ofb.gouv.fr

The street of th

Mouvement agricole : Des annonces inacceptables!

Personne ne peut ignorer l'état de détresse des agriculteurs français sur le plan de leurs revenus, des distorsions de concurrence ou de retraites qu'ils subissent. Nous ne sommes pas indifférents à ces difficultés que nous comprenons comme d'ailleurs 80% des français tel que le montre les sondages.

Mais là où le bât blesse, c'est que le Gouvernement pointe du doigt le travail de police des Inspecteurs de l'Environnement de l'OFB. Il est en effet intolérable que ceux-là même qui décident de tout, organisent tous les contrôles par leur Stratégie nationale de contrôle (SNC) et les plans de contrôles départementaux attaquent aussi bassement les agents auxquels ils donnent des instructions aussi précisent que cadrées.

Ras le bol de ces injonctions contradictoires! Il y a seulement 2 mois, la Secrétaire d'État et le Ministre de l'Ecologie nous félicitaient pour la qualité de notre action de police de l'environnement et assuraient qu'ils nous soutenaient de toute leur conviction. Mais voilà, aujourd'hui, nos actions sont remises en cause au point même d'annoncer publiquement le placement de l'OFB sous tutelle du Préfet, (sans d'ailleurs connaître la portée d'une telle décision ou si elle concerne uniquement la police administrative, ce qui serait alors un abus, puisque c'est déjà le cas), comme si l'OFB était un électron libre, sans aucune tutelle!

Quelle violence et quelle humiliation pour les Inspecteurs de l'Environnement de l'OFB !!!

Nous serions donc à l'origine des maux des agriculteurs, notre pression serait inadaptée et nous ne ferions pas de pédagogie !!

Alors juste un rappel au 1^{er} Ministre qui n'a visiblement pas reçu les bonnes informations: sur les 400 000 exploitations agricoles françaises, les Inspecteurs de l'Environnement de l'OFB ont procédé à 3 000 contrôles en 2023, ce qui représente 0.75% d'exploitations contrôlées. Est-ce que ces chiffres montrent un acharnement sur le monde agricole ? comment peut-on oser affirmer de tels mensonges ?

La pédagogie des Inspecteurs de l'Environnement lors des contrôles est la mission essentielle. Il ne s'agit pas pour nous de débouler dans une exploitation, de constater les manquements ou les infractions et de repartir sans voir l'exploitant agricole. Non, les Inspecteurs de l'Environnement sont des professionnels. Lorsqu'un contrôle est exercé, il est fait en présence du responsable ou d'un représentant, la problématique est expliquée ainsi que les raisons pour lesquelles la réglementation existe, des recommandations sont données. Ensuite, l'Inspecteur de l'Environnement recueille par écrit les explications de l'agriculteur, savoir comment la situation en est arrivée là et pourquoi. Et enfin, comme dans tout État de droit où la séparation des pouvoirs existe, le Procureur de la république dispose de l'opportunité des poursuites. Il décidera donc en fonction des éléments portés à sa connaissance, s'il poursuit ou pas.

À cette doctrine de comportement professionnel, on peut ajouter des échanges quotidiens informels lors de rencontres fortuites sur le terrain et les dizaines de courriers que les services départementaux envoient chaque année, notamment aux exploitants agricoles, pour rappeler une réglementation particulière et pourquoi cette réglementation existe, exerçant ainsi une pédagogie permanente.

Une autre déclaration du 1^{er} ministre porte sur la volonté de faire ces contrôles agricoles sans être porteur des signes distinctifs de nos fonctions et sans armes. Mais depuis quand les Gendarmes font des contrôles routiers sans être armés ? Est-ce que cela gêne nos honnêtes concitoyens ? NON, alors, jamais les Inspecteurs de l'Environnement ne quitteront leurs armes pour faire un quelconque contrôle ! il est hors de question qu'une catégorie professionnelle fasse l'objet d'un traitement particulier. Nos missions de police de l'environnement existent depuis des dizaines d'années et nous avons toujours été en capacité de nous défendre si besoin, contre les atteintes à notre intégrité physique.

Nous invitons le Premier ministre à se rendre à la stèle érigée en mémoire de nos collègues ayant payés de leur vie pour la protection de l'environnement, peut-être prendra-t-il conscience des dangers de nos missions de police !!!

Alors, non, nous ne laisserons jamais passer cette ineptie!

Le Gouvernement fait fausse route en insinuant que la protection de l'environnement serait la cause du mal-être agricole. Penser que le curage des cours d'eau, l'arrêt de la cartographie des zones humides et la simplification de la réglementation sur les haies participeraient à améliorer le quotidien des agriculteurs est une idée totalement fausse.

Pour l'UNSA-Ecologie, la protection de l'environnement passe par une réglementation et une police de l'environnement forte et respectée, mais surtout pas par des déclarations hasardeuses des politiques qui ne savent pas de quoi ils parlent.

Les exploitants agricoles ne sont donc pas une cible des Inspecteurs de l'Environnement de l'OFB qui ne font que suivre les directives qui leurs sont données.

Non, les Inspecteurs de l'Environnement ne seront pas les boucs-émissaires du Gouvernement!

Si le Gouvernement voulait mettre en œuvre cette déclaration de désarmer les Inspecteurs de l'Environnement pour ces contrôles d'exploitations agricoles, l'Unsa-Ecologie se verra dans l'obligation de mettre en œuvre des réponses à la hauteur de l'indignation et du mépris qui nous seront imposés.



